septembre / octobre / novembre **2015** N°25

LE DOSSIER P.11

Une ville qui prépare son avenir

Visite du Sous-Préfet, Jean-Marc SENATEUR devant le futur pôle éducatif

lou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Pour une culture partagée

Page 8 et 9

Sur le chemin de l'école

Page 10

Retour sur les Estivales 2015

Page 15 à 17

ville de Gignac-la-Nerthe

Sommaire

P4 à 7 ACTUALITÉS

Des Gignacais passionnés
Rencontres dans les quartiers
Des ateliers pour aider à la recherche d'un emploi
4 ans de navigation pour notre voilier
Du sport pour bien grandir
Bienvenue aux nouveaux Gignacais !

P8 à 9 CULTURE

Pour une culture partagée

P11 à 14 DOSSIER SPÉCIAL

Une ville qui prépare son avenir

P10 RENTRÉE SCOLAIRE

Sur le chemin de l'école

P15 à 17 RÉTRO ESTIVALES

Un été animé !

P18 ENFANCE

Des activités pour tous

P19 à 21 ASSOS&CO

Edith Darasse : une vie de jazz !
Mouv'happyness
Un gignacais au grand coeur
Bien-être et relaxation
Pour le bonheur des chats

P22 HISTOIRE D'ICI

Chronique sur l'histoire du marché

P23 DÉMOCRATIE LOCALE

Etat civil

JUIN

NAISSANCES :
BRAHMI Maëlya
EL KHOU Adam

DÉCÈS :
BROGLIA Robert

JUILLET

NAISSANCES :
MIRON Sofia
KAYHAN Evren
MONTALI Léandro

DÉCÈS :
VERMONT Jean-Claude
FIGLIOLA Maria
MURILLO Justo
ORIBE Robert
CROZET Solange

MARIAGE :
LORENZO Sébastien et GENDRE Marjorie
SOULIER Stephane et TARICO Laurene
CARDINAL Damien et FERRIGNO Mathilde
TAIEB Anthony et OPPENOT Marina
PASCAL Julien et CARUSO Virginie

AOUT

NAISSANCES :
MBOW Ylanna
MESSAOUDI Safiya
DUFOUR Emy
CHIARANTANO Angélina
BILLET Kélia

DÉCÈS :
FONTANELLI Giovanni
GENRE née GILSON Paulette

MARIAGES :
SANTOS Guillaume et ALESSI Audrey
MARTIN Eric et COCCORULLO Luigi
TROVATELLO Lionel et DELETTRE Margaux
BONNEL Loïc et KASPARIAN Laure
TCHILINGUIRIAN Anthony et LISCI Cindy
BRAHMI Nadir et CERON Anaïs

Lou Vivournet
Directeur de la publication :
Robert De Vita
Service Communication :
Rédaction :
Loïc Taniou et Marie-Caroline Tsakiropoulos
Graphisme :
Séverine Braca
Photographies :
LT, MCT, SB Coca, et Xdr
Impression :
Borel et Féraud

Chères Gignacaises,
Chers Gignacais,

Rien ne me fait davantage plaisir que de voir notre ville vivre ainsi.

En effet, vous verrez dans ce nouveau numéro du Vivournet qu'au rythme d'un été chaud en température, nos enfants ont pu « s'éclater », nos anciens s'amuser, et d'une manière générale les familles ont pu passer de très bons moments avec l'ensemble des animations et les diverses manifestations que nous avons organisées pour vous.

D'autres sujets plus graves sont abordés dans ce bulletin. Notamment la question de la forte insistance de l'Etat pour nous obliger à produire des logements.

Cependant, c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli, le 14 septembre, le Sous-préfet sur notre commune de Gignac-la-Nerthe. Si nous avons pu échanger sur de nombreux dossiers concernant la commune, comme la sécurité, son nécessaire développement économique, nous n'avons pas échappé à la pression accentuée des services de l'Etat sur les questions de logement.

A ce sujet, je recevrai en Novembre tous les Groupes politiques du Conseil Municipal, d'abord pour les informer et ensuite pour entendre leurs propositions.

Ensuite j'organiserai une grande réunion publique pour aborder spécifiquement cette thématique de la construction de logements dans notre commune de Gignac-la-Nerthe.

Je sais aussi que deux chantiers actuels apportent quelques gênes en ce moment, notamment en terme de circulation. Cependant, ils vont s'achever dans les prochains jours pour nous livrer une jolie entrée de ville du côté de Laure, avec l'avenue de la Côte Bleue entièrement requalifiée et un hameau embelli aux Granettes.

Ces travaux sont réalisés conjointement par la commune et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole. Ils vont contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Mais, je sais aussi que ces chantiers génèrent forcément des désagréments. Aussi, je vous remercie pour votre patience et compréhension. Sachez que nous faisons tout notre possible pour qu'ils soient parfaitement achevés et ce dans les plus brefs délais.

Je vous souhaite donc une bonne et pourquoi pas une joyeuse lecture de ce Vivournet, bulletin municipal bien nommé pour notre commune car Vivournet en provençal signifie vif, éveillé. Et c'est tellement vrai !

À très bientôt.

Votre dévoué Maire,
Christian AMIRATY

Edito

Des Gignacais **passionnés**

L'Ovale Beach, Championne d'Europe de Beach Rugby

4ème titre de Champions de France de Beach Rugby pour les Minots

Le tournoi du club de tennis, commencé le 18 septembre, se poursuit jusqu'au 20 octobre

Le tournoi Elite U 13, organisé par l'ASG, a réuni 16 équipes en provenance de Montpellier, Avignon, Cannes...

Les goûters d'anniversaire de l'Age d'Or

1er tour de la Coupe de France, les vétérans de l'ASG s'inclinent 1 - 3 contre Marseille UGA ARDZIV

Rencontres dans les quartiers

Depuis le mois de juin, M. Le Maire, Christian Amiraty se rend dans les différents quartiers de la ville à la rencontre des habitants pour échanger avec eux sur la vie de leur quartier ou celle de la commune.

Le Maire a ainsi visité, en compagnie de quelques élus, les quartiers suivants : les Pielettes, le Bosquet, la résidence du Moulin à huile, les Laurens, la place de Laure, la rue Chabaud, le Thoès, la résidence Sainte Marie, le quartier Saint Louis, le Collet de Lèbre, le centre ancien, le Clos de la ferme, le quartier Mousseline, la résidence du Stade, les Fortunés, Capeau, le Mazet, l'avenue des Valampes, Ménage Neuf, la Viguière, la rue Van Gogh… Ces rencontres ont permis de parler avec les riverains des projets de la municipalité les concernant, ou encore d'évoquer certaines difficultés rencontrées par les citoyens au quotidien telles que des manques de débroussaillage de certaines propriétés, des anomalies dans l'éclairage public, des vitesses routières excessives, des défauts dans le pluvial, la voirie, des servitudes de passage… Plusieurs problèmes signalés ont été ou sont en passe d'être résolus pour ce qui concerne les compétences communales ou intercommunales. Pour les soucis de nature privée, le Maire et les élus se sont efforcés d'assurer un rôle de médiation entre riverains, qui a bien souvent permis la résolution des problèmes rencontrés, quand les personnes étaient de bonne disposition. D'autres visites auront lieu au mois d'octobre.

Des services web et mobiles **pour booster sa recherche d'emploi**

Pôle Emploi propose en partenariat avec la ville de Gignac-la-Nerthe trois ateliers pour (re)découvrir les services qui peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi.

Ces trois ateliers d'une durée de 1h30 se dérouleront en Mairie, salle des mariages, le jeudi 8 octobre à 9h, 10h30 et 14h30.
Ils seront animés par des conseillers de l'agence de Marignane pour présenter pole-emploi.fr et l'Emploi Store (la plateforme des services emploi, orientation et formation) qui proposent des applis et des services en ligne gratuits.
Réaliser son CV vidéo grâce à son smarthphone, suivre des cours en ligne pour organiser sa recherche d'emploi, préparer un entretien d'embauche grâce à un simulateur virtuel ou encore construire son projet de formation grâce à un « serious game »… venez découvrir comment l'Emploi Store peut vous aider à dynamiser votre recherche d'emploi.
Des ordinateurs seront mis à votre disposition.
Pour participer à ces ateliers, les demandeurs d'emploi doivent obligatoirement s'inscrire sur pole-emploi-paca.fr
Attention : les places sont limitées.

Hissez-haut, **hardis moussaillons !**

Le voilier, offert à la commune pour l'euro symbolique par une généreuse association Marseillaise et entretenu, depuis 4 ans, par le skipper de la ville, a parcouru bien des milles nautiques dans la baie de Marseille et fait découvrir les plaisirs de la voile à de nombreux Gignacais, toutes générations confondues.

« Nous avons parcouru 6420 milles nautiques, soit l'équivalent d'une transatlantique qui nous aurait emmenés du port de Marseille jusqu'en Guadeloupe, en franchissant le détroit de Gibraltar, en passant par les îles Canaries puis celles du Cap Vert » se réjouit Ghislain Gendron, le skipper mis à disposition des Gignacais par la ville, pour encadrer et animer les sorties voile. *« Une transat qui se serait poursuivie jusqu'à Panama pour traverser son canal, puis rejoindre le Pacifique et accoster enfin aux îles Galápagos ! ».* Ghislain est diplômé d'un brevet d'Etat d'éducateur de voile et formateur de cadre FFV. Il aime partager sa passion et prend plaisir à faire découvrir les joies de la navigation au large dans la baie de Marseille, aux îles du Frioul, dans les calanques… Depuis le 9 avril 2011, jour du baptême du voilier, ce sont 3137 personnes qui ont embarqué sur le voilier lors d'une des 500 journées de navigation sur la grande bleue.
Pour rappel, le voilier est un Sun Legend 41 de 12,5m de longueur et peut accueillir jusqu'à douze personnes.

Grâce au voilier, une école de voile, véritable école de la vie, est proposée aux enfants de Gignac-la-Nerthe pour les 10-14 ans, ainsi que des sorties à la journée avec le centre aéré les mercredis d'avril à juin, de septembre à la Toussaint et deux fois par semaine les mois d'été.

Ce cycle « école de voile » se conclut par des mini-croisières de deux jours en été avec une nuit à bord. Pour les seniors, des sorties à thème sont proposées autour d'événements nautiques à Marseille en mixant des visites culturelles comme l'exposition de « Louis XIV et la mer », et sorties en mer avec pique-nique à bord du bateau. Les sorties pour les familles, entre amis, se déroulent les week-ends d'avril à début novembre en direction des îles du Frioul, les Calanques, la Côte bleue avec pique-nique à bord en mouillant tranquillement par exemple au large des calanques ou à terre sur les îles du Frioul…

Par ailleurs, Ghislain propose volontiers à la demande des formations de perfectionnement et des apprentissages pour se familiariser avec les spécialités de la voile. Autant dire que le planning du voilier est chargé.
Cependant, il reste encore quelques places pour les sorties consacrées aux 10-14 ans.

Renseignements : 04 42 09 01 51

Sortie voile pour de jeunes adolescents fréquentant le centre aéré

Du sport **pour bien grandir**

Des activités sportives sont organisées tout au long de l'année par la Ville de Gignac-la-Nerthe pour les enfants âgés de 3 à 15 ans. Des initiations et des apprentissages utiles pour favoriser leur épanouissement et leur bien-être.

Le service des sports de la DEJES propose des activités sportives diversifiées tout au long de l'année scolaire pour les 3 - 15 ans. Toutes les séances sont encadrées par du personnel municipal qui, en fonction de l'âge des jeunes sportifs, leur fait découvrir les différentes familles de disciplines sportives de manière ludique et attractive. Cela permet aux enfants de découvrir plusieurs sports, avant de décider éventuellement de s'inscrire dans un club pour approfondir la pratique d'une activité.

Pour les moins de 5 ans, les activités sportives de découverte ont lieu le mercredi de 16h45 à 17h45. **De 6 à 11 ans, ce sont des mercredis après-midis multi activités** (6-8 ans : mercredi 15h-16h30, 8-11 ans : mercredi 13h30-15h) qui sont au programme avec des initiations au hockey, à la boxe, à l'escrime, à l'accrogym, aux sports de raquettes, au skate, au VTT, aux rollers, à la trottinette… Des **sorties voile** sont organisées ponctuellement pour les enfants nés en 2005.

Les collégiens s'adonnent au **futsal** tous les lundis de 17h30 à 18h45. Enfin, **l'école de voile propose aux CM2 et aux collégiens** des sorties sur le voilier « Eau libre - Ville de Gignac-la-Nerthe » le mercredi de 12h30 à 17h30. Si la météo ne permet pas de sortir en voilier, les enfants sont pris en charge sur une autre activité. Au mois de juillet, les enfants partent en mini croisière pendant 2 jours. Pour toutes ces activités, les inscriptions s'effectuent à la DEJES toute l'année en fonction des places disponibles.

Tarifs : de 50 à 150€ l'année
(en fonction des revenus)
Futsal : 20€ par trimestre ou 50€ l'année
Renseignements : 04 42 09 01 51

Bienvenue aux **nouveaux Gignacais !**

Vous vous êtes installés à Gignac-la-Nerthe cette année ? Participez à la cérémonie d'accueil des nouveaux Gignacais qui aura lieu vendredi 6 novembre en salle du conseil municipal.

La Ville de Gignac-la-Nerthe et l'Association Gignac Notre Ville organisent, comme chaque année, une cérémonie conviviale pour présenter la commune et les services proposés par la municipalité.
Michel Méténier, historien, écrivain et professeur réalisera une courte présentation de la ville et de son histoire. Cette rencontre se clôturera par un apéritif. Afin de recevoir l'invitation à cette cérémonie, envoyez vos coordonnées par mail au Service Communication (communication@mairie-gignaclanerthe.fr) ou inscrivez-vous au 04 42 31 13 00.

EN BREF

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES MUNICIPALES SENIORS

Se maintenir en forme, découvrir des sites intéressants à proximité et créer des liens avec d'autres gignacais, tels sont les objectifs des activités physiques et sportives municipales proposées aux seniors par la Ville de Gignac-la-Nerthe. En fonction de la météo et du lieu, l'éducateur sportif propose une balade, des exercices d'oxygénation, de la gymnastique en plein air ou encore de la marche dans l'eau. Prochaines sorties le 7 octobre direction la colline de Marignane puis le 14 octobre en bord de mer. Inscriptions au 07 86 94 00 12

COLIS DE NOEL SENIORS

Les inscriptions pour le repas de Noël et pour le colis gourmand, offerts par la municipalité aux seniors, s'effectueront jusqu'au 30 octobre de 9h à 12h, au foyer de l'espace Pagnol. Pour vous inscrire vous devez avoir 65 ans et vous munir de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête relative à la 4ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gignac-la-Nerthe se déroulera du 1er octobre au mardi 3 novembre 2015. Elle portera notamment sur la prise en compte de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), qui a modifié le droit de l'urbanisme. Le dossier soumis à enquête sera consultable au service de l'urbanisme, ouvert au public lundi et vendredi matin de 8h30 à 12h, ainsi que sur le site internet de la Communauté urbaine. Il sera accompagné de registres dans lesquels le public pourra consigner ses observations. Le commissaire-enquêteur assurera des permanences au service urbanisme les 1er, 8 et 28 octobre de 9h à 12h, le 19 octobre de 13h30 à 16h30.

ENQUETE INSEE

L'Insee réalise, entre le 1er octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête sur les conditions de travail et le vécu du travail..

SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE

La nouvelle agence de la SEM a ouvert ses portes à Marignane, 16 allée de la Palun. L'accueil public est ouvert de 8h à 17h30, du lundi au vendredi.
Contact : 0 969 39 40 50

Pour une culture **partagée**

Forte d'une volonté de culture et d'animations pour tous, la Ville de Gignac-la-Nerthe propose un programme riche et varié avec pour seule ambition : satisfaire les Gignacais tout au long de l'année.

La saison débute sur les chapeaux de roues. Gastronomie, magie, déguisements, peinture, artisanat, théâtre : en octobre et novembre, il y en a pour tous les goûts !

Foire au miel

La traditionnelle foire au miel et aux produits du terroir s'installe **dimanche 4 octobre** de 9h à 19h à l'espace Pagnol pour le plus grand plaisir des gourmands.

Comme chaque année, de nombreux apiculteurs, artisans et producteurs locaux présentent leurs produits, proposent des dégustations et parlent de leur savoir-faire… Les enfants sont invités à dessiner sur le thème des fleurs, des abeilles et de la nature dans un espace prévu à cet effet. Des animations sont prévues toute la journée autour d'une ferme pédagogique et de balades en calèche. Entrée libre

Renseignements : Service Culture - 06 83 20 69 74

Halloween

Fantômes, vampires et autres monstres ont rendez-vous **mercredi 28 octobre** de 14h à 17h à l'espace Pagnol.
Au programme : bal des sorciers et des sorcières avec animation musicale par un DJ, dégustation de friandises et surprises effrayantes. Venez déguisés !
Entrée libre

Renseignements : Service Culture - 04 42 30 59 61

Week-end **magique**

Pour la troisième année, la Ville de Gignac-la-Nerthe et l'association Alex Favre organisent à l'espace Pagnol un week-end entier consacré à la magie.
Nouveauté : les magiciens proposent des ateliers d'initiation et des démonstrations de close-up (magie de proximité) samedi de 15h à 17h.
Le samedi soir, des grands noms de la magie vont émerveiller petits et grands dans un exceptionnel gala de magie avec illusions, tours de magie et sculptures sur ballon. Dimanche après-midi une comédie magique à voir en famille, dès 3 ans : **« le grenier magique de Lili »**. Ce spectacle plein d'humour, rythmé par des tours de magie et des chansons donne l'occasion aux enfants de participer et de s'essayer à la magie.
Samedi 14 novembre de 15h à 17h : Ateliers et démonstrations - Inscriptions sur place, 2€ par atelier.
Samedi 14 novembre à 20h30 : Grand gala de magie 10€ l'entrée
Dimanche 15 novembre à 15h : Spectacle jeune public 10€ l'entrée

Renseignements : Service Culture - 06 83 20 69 74

Avec des rendez-vous et des temps forts tels que la Foire au miel, le Festival Jeune Public, les Estivales, le Feu d'Artifice, la programmation annuelle déroule des événements et des manifestations qui font de Gignac-la-Nerthe une ville conviviale.
Chaque mois, retrouvez la programmation sur le site de la commune www.gignaclanerthe.fr

Les associations gignacaises n'ont plus à prouver leur dynamisme et leur implication dans la vie de la commune. Elles participent elles aussi grandement à enrichir l'offre culturelle au fil des mois.

Foire des artisans et des peintres

L'Association Peinture et Artisanat de Gignac organise **du 23 au 25 octobre** une foire réunissant les artisans et les peintres de la région. Les exposants présentent leurs créations : photographies, décorations, porcelaine, broderie, couture, poterie, peintures, bijoux… C'est une belle occasion de découvrir de nouveaux talents mais aussi de trouver des idées pour gâter ses proches. Pensez aux cadeaux de noël !
Les visiteurs vont également découvrir les bouquets et natures mortes de Jeannine Pitavin, invitée d'honneur de cette édition, qui travaille d'après les techniques flamande et hollandaise. Transparences et lumière sont deux caractéristiques de sa peinture d'une grande précision qui demande maitrise et légèreté du pinceau.
Vendredi 16h30-19h suivi du vernissage
Samedi 10h - 19h
Dimanche 10h-12h30 /14h30-19h
à l'espace Pagnol - Entrée gratuite

22ème **Festival de Théâtre Amateur**

« Petits crimes conjugaux »

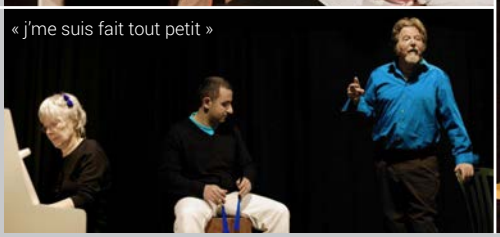
« j'me suis fait tout petit »

« Le bonheur au travail »

La Compagnie La Cabre d'or invite cinq troupes à participer à la 22ème édition du Festival de Théâtre Amateur.
Six spectacles et un buffet avec animations musicales pour un week-end de rires et de détente.

Vendredi 27 novembre
20h30 « Le bonheur au travail »
comédie d'Isabelle Grolier - La Cabre d'Or

Samedi 28 novembre
14h30 « J'me suis fait tout petit »
spectacle Brassens - les Tréteaux du Charrel

17h « L'opposé du contraire »
comédie Martial Courcier - Compagnie G.A.R.D

19h Buffet et animation musicale aux couleurs de la Camargue (Réservations obligatoires)

21h15 « Frou frou les bains »
Comédie de Patrick Haudecoeur
Compagnie les 4 tours

Dimanche 29 novembre
14h30 « Petits crimes conjugaux »
d'Eric Emmanuel Schmitt - Compagnie l'Eventail

17h « Le voyage de M. Perrichon »
Comédie d'Eugène Labiche - Compagnie du Tragos

Réservations à partir du 9 novembre
au 06 61 91 85 40

Sur le chemin **de l'école**

1012 petits gignacais ont retrouvé cartables, cahiers, salles de classe et cours de récré mardi 1er septembre. Même si le soleil n'était pas vraiment au rendez-vous de cette première journée d'école, la rentrée scolaire s'est bien passée dans les 7 écoles de Gignac-la-Nerthe.

Ecole de Laure Michel Gouiran

Ecole Michel Gouiran

Ecole élémentaire Marcel Pagnol

Ecole Marcel Pagnol

Ecole Célestin Arigon

Ecole David Douillet

Gignac, **une ville qui prépare son avenir**

Baisses des dotations de l'Etat, pénalités importantes pour manque de logements sociaux, nouveaux coûts dus à la réforme des rythmes scolaires… la municipalité est amenée à effectuer des choix. Entre gestion rigoureuse, réductions des dépenses, recherche de nouvelles recettes, négociations avec ses partenaires, la commune prépare son avenir pour continuer à se moderniser, se développer tout en conservant son caractère de « ville à la campagne ».

Comme toutes les communes de France, la Ville de Gignac-la-Nerthe subit les baisses de dotations de l'Etat accordées aux communes. En effet, l'Etat a décidé d'ici à 2017, de réduire de 30% les dotations accordées jusque-là aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période allant de 2014 à 2017. Des baisses brutales qui ne sont pas sans conséquence pour nos territoires, les habitants et les entreprises.

S'il est nécessaire de réduire la dette publique, tout le monde en convient, il ne faut cependant pas que les communes portent l'essentiel de l'effort, en se voyant menacées jusque dans leur rôle essentiel qui est d'assurer au quotidien des services publics de proximité et de participer à l'activité sociale, culturelle et économique du territoire.

Le budget 2015 de la commune de Gignac-la-Nerthe sera donc marqué par la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat qui atteindra un montant sans précédent compris entre 200 000 et 250 000 euros. La ville subira cette même baisse en 2016 et 2017.

C'est pourquoi, l'association des Maires de France, relayée en local par l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône, a appelé à une journée nationale de mobilisation des Maires samedi 19 septembre afin d'interpeler vivement l'Etat et dénoncer les baisses des dotations. Une action de sensibilisation envers les concitoyens marquée par le message « J'aime ma commune, alors je la défends », qui trouvera un large écho lors du prochain Congrès des Maires de France au mois de novembre.

Si l'impact est lourd de conséquences pour la commune et fortement dénoncé par son premier magistrat, le Maire, Christian Amiraty, la municipalité met tout en oeuvre pour amortir ce choc et répondre aux défis de demain.

Dans un contexte financier très difficile pour toutes les communes, **Gignac poursuit son développement**

Au-delà de ces éléments nationaux que sont la baisse des dotations de l'Etat et le coût de la réforme des rythmes scolaires, la ville de Gignac-la-Nerthe va subir une nouvelle augmentation de la pénalité liée à la loi SRU pour manque de logements sociaux.

La ville, selon les critères de la Préfecture, se trouve en situation de carence et se situe parmi les plus mauvais élèves du département en terme de construction de logements. La pénalité pour manque de logements sociaux s'élèvera à 187 000 euros en 2015. Et si rien n'est changé ces prochaines années, la pénalité pourra s'aggraver pour atteindre 500 000 euros.

Pour faire face à cette situation qui contraint fortement les finances de la commune, la municipalité accentue sa gestion rigoureuse des finances et cherche à réaliser de nouvelles économies.

Quelques exemples :

- **Economies d'énergie** permettant de réduire les factures d'eau en diminuant l'arrosage des espaces verts et la consommation dans les bâtiments publics, de réduire les factures électriques en améliorant les performances thermiques des bâtiments communaux, en remplaçant les lanternes par des éclairages peu énergivores (LED…).
- Lancement d'un **projet de mutualisation** pour des achats communs fortement négociés et des échanges divers avec les communes de Marignane et de Châteauneuf-les-Martigues.
- **Travail spécifique sur le développement économique** de la commune avec la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, dont c'est la compétence afin d'attirer des investisseurs permettant de recueillir à terme des recettes fiscales.

Des négociations avec les partenaires publics

Le Maire négocie régulièrement des aides financières ou des participations aux travaux avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et le Conseil Régional.

Ainsi, un Contrat d'aide au développement des communes (CDDA) a été signé au mois de février avec le Conseil Départemental (ex-Conseil Général). Par ce contrat, le Conseil Départemental apporte un soutien très important à la réalisation des projets de la ville. De même la Communauté urbaine MPM participe au financement des travaux de la Côte Bleue et des Granettes.

Quelques réalisations en cours :

Rénovation avenue de la Côte Bleue

Rénovation de l'avenue de la Côte Bleue

Cette requalification a pour objectifs d'apaiser la circulation automobile, de sécuriser les cheminements piétonniers et d'embellir l'entrée de ville (réseaux aériens enfouis, une piste cyclable créée, des voies piétonnes aménagées, un stationnement mieux organisé, sans suppression de places).

Aménagement urbain du côté des Granettes

Après quelques mois de retard, les travaux ont enfin débuté. Ce projet a pour ambition de donner de l'espace aux piétons et de supprimer les problèmes de circulation tout en conservant l'esprit hameau du lieu. La maison à l'angle du carrefour vient d'être détruite afin d'élargir la voie. Au niveau du croisement, un revêtement qualitatif sera mis en place avec de petits espaces verts et du mobilier urbain de qualité

Et aussi…

Réfection de la voirie rue du 19 mars 1962, du rond-point de la Viguière et du boulevard Jean Jaurès, création de places dépose minute devant les commerces de proximité de la rue de la République, pose de ralentisseurs…

Vers un hameau des Granettes embelli

Poursuite du déploiement de la vidéo protection sur la commune

Implantation de nouvelles caméras, principalement situées sur des axes routiers fréquentés et autour de bâtiments publics. Ce dispositif comprend désormais un maillage performant en termes de points de surveillance. Ce système contribue à sécuriser de nombreux périmètres, à consolider la politique de prévention de la délinquance et à résoudre de nombreux délits.

Une politique foncière volontariste pour un développement harmonieux

Les acquisitions foncières vont permettre à la commune de maîtriser son développement. Elle pourra ainsi construire les infrastructures nécessaires ou encore éviter la réalisation de projets de construction aberrants. Par exemple, grâce à l'achat d'une parcelle de 4 000 m² constructible chemin du Vignon, la commune préserve le centre de Laure. La commune a également procédé au rachat du « Bar des sports » de la rue de la République ainsi que le grand parking, situé à l'arrière du bâtiment. Avec cette acquisition, la Municipalité espère réduire fortement les nuisances liées à cet établissement et offrir un meilleur stationnement dans le centre ancien de Gignac.

Acquisition du chemin du Vignon pour préserver le centre de Laure

Un pôle de commerces de proximité en entrée de ville au terrain Météo

La commune travaille avec l'EPFR PACA (Etablissement public foncier régional) pour aménager le terrain Météo situé en entrée de ville, entre la rue de la République et la départementale RD 368. Le projet consiste en la création d'un pôle de commerces de proximité. L'idée de ce pôle commerçant, largement visible et accessible depuis la route départementale, est de redonner une vitalité au tissu commercial de proximité et de permettre aux habitants de faire leurs courses au quotidien de manière aisée. Des logements seront situés au-dessus de ces commerces, majoritairement en R+2 et des espaces verts seront également présents pour une belle entrée de ville. Cet aménagement majeur pour le futur de Gignac-la-Nerthe fait l'objet d'un travail important de la part des élus et des services. **Ce projet sera largement présenté à la population dans les prochains mois.**

Visite du Sous-préfet à Gignac-la-Nerthe

Le Sous-préfet Jean-Marc Sénateur, entré en fonction fin avril, est venu à Gignac le 14 septembre pour rencontrer le Maire, Christian Amiraty, les adjoints et le Directeur général des services afin de bien cerner les enjeux concernant l'avenir de la commune.

« Cette visite protocolaire s'est rapidement transformée en une réunion de travail, s'est réjoui le Sous-préfet. *Dès le début, nous avons évoqué les grands dossiers qui concernent la commune et échangé autour de ses perspectives de développement pour les 5 à 10 années à venir. Nous avons abordé les questions de sécurité, du logement, et aussi les questions qui touchent au développement économique de la commune.»*

Le Sous-préfet visite le futur pôle éducatif, situé près du centre de loisirs

Après une rencontre en salle du conseil municipal avec les élus, M. Le Maire a proposé au Sous-préfet de se rendre sur différents lieux de la commune.
Tout d'abord, une halte a été observée aux abords de l'établissement scolaire St-Louis et de la Route Départementale 368. *« Il y a un passage de véhicules absolument considérable, notamment de camions aux abords de cet établissement scolaire qui accueille plus de 1000 enfants par jour et cela pose des problèmes de sécurité,* a souligné le Maire, Christian Amiraty. *Nous demandons sur ce point précis que soit créé un boulevard urbain multimodal pour que la circulation routière soit apaisée et qu'on se sente réellement en ville. »*
La délégation s'est ensuite rendue aux abords du Centre de loisirs Nelson Mandela. *« Ici, nous avons un grand projet, celui de la construction d'une nouvelle école qui sera bâtie sur le terrain de football stabilisé qui jouxte le Centre de loisirs,* a expliqué M. Le Maire. *Nous avons la volonté de construire une grande et belle école, qui possèdera des classes maternelles et primaires, équipée d'une cuisine centrale et de bâtiments administratifs. Elle sera en liaison directe avec le centre aéré pour constituer un véritable Pôle éducatif. Nous en avons besoin sur la commune, c'est impératif au regard de l'évolution démographique de la commune. Il nous faut anticiper sachant que nos écoles sont déjà chargées en termes d'effectifs avec pratiquement une trentaine d'élèves par classe. Nous demandons la participation financière des services de l'Etat pour cette construction. »*

« Cette visite protocolaire s'est rapidement transformée en une réunion de travail »

Ensuite, les problèmes de logements ont été évoqués, notamment la question des logements sociaux insuffisamment présents sur la commune. *« Il faut que la commune de Gignac-la-Nerthe fasse un effort particulier pour réaliser dans les années à venir des logements collectifs avec des logements sociaux »* a indiqué le Sous-préfet, Jean-Marc Sénateur. Des efforts en matière de construction de logements au sujet desquels Le Maire a tenu à rappeler *« Nous sommes effectivement dans une situation de carence à ce niveau-là et nous subissons des pénalités, qui ne vont que s'aggraver si nous ne faisons pas un effort minimal. De plus, le Préfet peut aller jusqu'à m'enlever le droit d'instruire les permis de construire. Une véritable épée de Damoclès qui est au-dessus de nos têtes ! Or, nous voulons continuer à maîtriser les choses. Je souhaite, et je m'y suis engagé, que notre ville reste une ville paisible et où il fait bon vivre. Les projets de construction de logements devront tenir compte du respect de l'environnement, car nous voulons continuer à être une ville à la campagne. On ne veut surtout pas déstabiliser sociologiquement la commune et je me battrais pour qu'il en soit ainsi. Je l'ai promis à mes concitoyens. »*

Le Maire et les Elus montrent au Sous-préfet la dangerosité de la RD 368

Un été **animé !**

La **fiesta bodega**, nouvelle manifestation organisée par la Ville de Gignac-la-Nerthe, a animé la place de la Mairie le 12 juillet aux sons des cuivres et des percussions de cinq fanfares de rue. Familles et amis se sont réunis autour de grillades pour fêter l'été dans la bonne humeur. Le lendemain, les plus jeunes ont défilé dans les rues avec **les traditionnels lampions**. Le 14 juillet, la **fête nationale** a été célébrée avec la participation de la chorale de l'école David Douillet.

Les Estivales 2015

Les chanteurs, danseuses et musiciens de **l'orchestre Newzik** ont remporté un vif succès avec leur spectacle de grande qualité jeudi 23 juillet sur le parking du stade Carnus. **Le Collectif Métissé** a ensuite offert au public ses tubes de l'été dans une ambiance endiablée.

Autre nouveauté de l'été : la **soirée tempête de neige**, samedi 1er août. Petits et grands ont dansé sous les premières chutes de neige de l'année !

Grillades, thonade, aïoli, moules-frites : les repas dansants organisés par l'OCLG ont été de belles occasions de se détendre et de profiter des vacances.

Les **festivités de la Saint Louis** ont débuté le 22 août par un **feu d'artifice** très apprécié sur le thème de l'opéra. Après de nombreuses chutes, glissades et fous rires, c'est Gignac qui a remporté le **Grand Défi** 2015 face à Laure.

Bubble Bump

Des activités pour tous

Curieux, créatifs, sportifs : tous les enfants ont pu trouver leur bonheur dans le programme de l'été à Gignac.

145 enfants ont profité des plaisirs de la mer grâce aux **sorties ou mini croisières à bord du voilier** Eau libre – Ville de Gignac-la-Nerthe.

45 sportifs se sont défoulés en testant une multitude d'activités : canoë en Camargue, vélo, hockey, sports collectifs, rollers, accro-branches, tir à l'arc, palme, masque et tuba, tennis, pétanque, escalade, mini-golf sans oublier les sorties à la plage, au parc des lutins…

Le centre de loisirs Nelson Mandela a accueilli 812 enfants du 6 juillet au 26 août. Maternelles, Primaires et Ados ont participé à des grands jeux, ainsi qu'à des activités sportives et manuelles.
Les animateurs ont inventé des jeux en tous genres pour faire passer un été inoubliable à ces chères têtes blondes : matchs d'impro, cluedo grandeur nature, olympiades, jeu de piste, ludothèque, boum, chasse au trésor… Les baignades à la plage et les jeux d'eau étaient au rendez-vous ! Diverses sorties ont également été proposées aux enfants : parc Borély, de Figuerolles à Martigues, du Ferrage, zoo de la Barben, Magic Land, Lasergame…

Durant l'été, **deux séjours** ont été organisés. **34 enfants** de 6 à 11 ans sont partis au Camping du Lautaret et **15 ados** à la base nautique de Chorges.

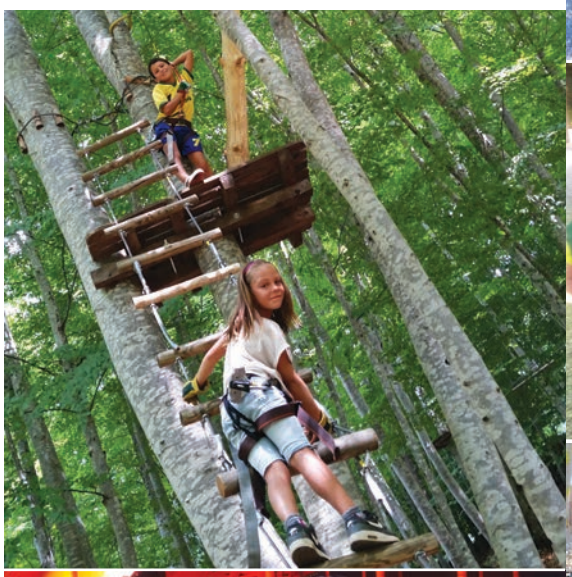

Edith Darasse : **une vie de jazz !**

Bien connue des Gignacais, Edith Darasse, passionnée de musique et douée d'une vraie belle voix, multiplie les aventures musicales, notamment jazz. Elle vient d'enregistrer un superbe album, « Brel in Jazz » et va bientôt le présenter sur scène.

Edith Darasse, c'est un peu l'enfant du pays. Partie vivre au Havre, il y a quelques années, elle revient en 2012 à Gignac-la-Nerthe où elle n'a de cesse de multiplier les aventures musicales en créant une association « Blue Sat system », en s'impliquant dans la vie de sa commune, en dirigeant des chorales de Gospel et en se produisant sur les scènes jazz de la région, notamment au Rouge de la Belle de Mai.
C'est d'ailleurs là-bas que naît l'idée de l'album « Brel in Jazz ».

En effet, lors d'un concert donné en février dernier au Rouge de la Belle de Mai, Edith interprète un répertoire intitulé « Réaliste, mais jazz » composé de reprises de standards de la chanson française d'artistes comme Barbara, Serge Lama, Edith Piaf, Bécaud… et Brel. Toutes ces chansons sont jouées sur des rythmes de jazz, de swing, de latino… et le public se régale, interpelle Edith sur l'originalité du concert.

L'idée de réaliser un album entier reprenant les succès de Jacques Brel sur des instrumentations jazz commence à faire son chemin.

« Et puis, Brel c'est ma culture ! Mais, une femme qui chante Brel, c'est quand même un sacré pari ! Et le jazzifier, un sacré boulot ! souligne Edith, les yeux pétillants. *Avec mon quartet composé de Tony Camilleri (clavier et arrangements), Vincent Ghigo (basse) et Gilles Alamel (batterie), j'ai travaillé des chansons de Brel comme Amsterdam, Vesoul, Ne me quitte pas, le plat pays, la Valse à 1000 temps, la chanson des vieux amants… Nous sommes allés enregistrer les instrumentations, toute la section rythmique au studio ECS à Château-Arnoux. »*

« Brel c'est ma culture ! Mais, une femme qui chante Brel, c'est quand même un sacré pari ! Et le jazzifier, un sacré boulot ! »

Ensuite, durant le mois d'août au studio Synopsis à Marseille, Edith et son quartet enregistrent et finalisent les voix, les arrangements et accueillent les interventions de nombreux invités de la scène jazz marseillaise et nationale comme Alain Soler (guitare), Jean-Luc Di Fraya (percussions), Philippe Reno (trombone), Alain Turpin (trompette)…

L'album autoproduit commence à prendre corps. Il sera composé de seize titres, présentant uniquement des reprises de Jacques Brel.

« C'est au studio Synopsis de Tony Camillery, qui a travaillé comme arrangeur avec Phil Barnet, David Guetta, que l'album trouve son grain. Maintenant, nous travaillons le côté scénique pour offrir de beaux concerts, où nous allons projeter de nombreuses images en grand format. »

La sortie de l'album « Brel in Jazz » est prévue pour le 21 novembre.
Il sera possible de le commander sur le site internet d'Edith : **www.edith-darasse.com**

Mouv'happyness, la nouveauté du forum des associations

Forte affluence pour le forum des associations qui s'est tenu dimanche 6 septembre à l'Espace Pagnol. Cette année, la nouvelle association Mouv'Happyness s'est installée aux côtés des plus anciennes.

Le public est venu en nombre découvrir la quarantaine d'associations proposant des activités sportives, manuelles, culturelles… Les services de la Direction Enfance Jeunesse Education et Sport (DEJES) tenaient également un stand pour présenter le centre aéré, les stages sportifs, les animations seniors ainsi que toutes les activités proposées par la municipalité. Retrouvez toutes les associations gignacaises et les informations pratiques dans le livret disponible dans les lieux publics.

Créée en mai 2015, Mouv'Happyness propose des cours de zumba pour adultes et des cours de danse pour enfants.
« La zumba, c'est un cours de danse facile à suivre sur des rythmes latino et internationaux » expliquent Christine et Tella, professeurs diplômées.

Si vous souhaitez suivre un entrainement cardio respiratoire complété par un renforcement du tonus musculaire dans une ambiance festive, les cours de Mouv'Happyness sont faits pour vous.
Pour les enfants, le cours « Dance Kids Happyness », dès 6 ans, favorise le repérage dans l'espace, la coordination des mouvements, la gestion de l'équilibre mais aussi la confiance en soi, la concentration et la mémorisation. « Si vos enfants ont envie de bouger, s'amuser, danser et faire la fête, ce cours est fait pour eux », précise Tella. Pour les adultes comme pour les enfants, les mots d'ordre de Mouv'Happyness sont la bonne humeur, la musique et la danse !

Adultes mardi à 18h30 au gymnase de la Pousaraque Albert Cerboni et samedi à 15h30 au gymnase de la Viguière
Enfants samedi à 14h45 au gymnase de la Viguière

Renseignements : 07 83 66 20 38
contact@mouvhappyness.fr

Un Gignacais au grand cœur

Jean-Claude Vermont, figure emblématique du monde associatif gignacais nous a quittés cet été. Président de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles durant vingt ans, il était très impliqué dans l'organisation des collectes de sang qui remportent un grand succès à Gignac-la-Nerthe. Son dernier souhait a été de refuser les fleurs et d'encourager ses connaissances à faire un don à cette association. Son engagement associatif ne s'arrêtait pas au don du sang puisqu'il a été bénévole de l'Office de la Culture et des Loisirs Gignacais pendant une vingtaine d'années. Il avait le cœur sur la main et était toujours prêt à rendre service. Habitant à Ménage Neuf, il travaillait pour le Conseil Général en tant que dessinateur. Jean-Claude était très talentueux ; il dessinait au crayon mais peignait aussi sur toile. Minutieux, grand collectionneur de timbres, de bouchons de bouteilles de champagne, d'objets de Tintin, il aimait également beaucoup recevoir du monde chez lui.

Jean-Claude Vermont aurait très certainement voulu que l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles continue son activité sur la commune.
Pour cela, une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 27 octobre à 18h15 en salle du conseil municipal. Un nouveau bureau doit être constitué donc tous les volontaires sont les bienvenus.

Bien-être et relaxation

Depuis plus de 10 ans, l'association Kha Pradipika propose des cours de yoga. Basé sur la pratique de postures associées à la respiration, le yoga apporte souplesse et renforcement musculaire, contribue à l'apaisement du mental et procure un état d'équilibre, de sérénité. Ce travail sur soi apporte le bien-être mais permet également de travailler les muscles en douceur et en profondeur. De plus, maintenir une posture entraîne l'esprit à développer persévérance, concentration et lui procure les bénéfices de la méditation. Maguy Giomi, enseignante FNEY tient à préciser qu'il n'y a aucune limite d'âge pour la pratique de cette activité qui allie le corps et l'esprit. Un cours d'essai gratuit. Cours au gymnase de la Viguière :
Lundi 17h-18h15 et 18h30-19h45 / Mercredi 18h-19h15 / Vendredi 9h15-10h30
Renseignements :
06 64 74 26 28
cavaillongiomi@aol.com

Pour le bonheur des chats

« Pattes de velours » est une association qui aide à la stérilisation des chats errants de Gignac, en les capturant sur site pour les stériliser avant de les relâcher dans leur élément naturel. Cela permet d'éviter la prolifération des animaux, tout en les respectant. L'association lance un appel à toute personne qui voudrait bien lui céder ou vendre un terrain non constructible (agricole conviendrait) pour exercer dans de meilleures conditions son activité de protection animale et de service d'utilité publique. Toute proposition est la bienvenue.
Enfin, l'association tient à rappeler, suite à de récents actes de grande perversité, que les sévices graves envers les animaux sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (art. 521-1 code pénal).
A ce jour, plusieurs plaintes ont été déposées et sont en cours d'instruction.

Contact :
Association
« Pattes de velours ».
Tél : 06 72 19 43 72

AGENDA

OPÉRATION BRIOCHES
Vente de brioches par l'association la Chrysalide
Du 5 au 11 octobre
dans les lieux publics

DON DU SANG
Vendredi 9 octobre
de 14h30 à 20h - Espace Pagnol

LOTO DU VÉLO CLUB
Dimanche 11 octobre
à 14h30 - Espace Pagnol

CONFÉRENCE
« Les Moulins antiques de BARBEGAL »
organisée par Gignac Notre Ville
Vendredi 16 octobre
à 18h - Espace Pagnol

LOTO RCME
Dimanche 18 Octobre
à 15h - Espace Pagnol

FOIRE DES ARTISANS ET DES PEINTRES
organisée par l'APAG
Vendredi 23 octobre de 16h30 à 19h,
Samedi 24 octobre de 10h à 19h,
Dimanche 25 octobre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h - Espace Pagnol

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION DONNEURS SANG
Mardi 27 octobre
à 18h15 - salle du conseil municipal

REPAS DANSANT DE L'AGJV
Dimanche 8 novembre
à 12h - Espace Pagnol
Inscriptions au 06 19 19 21 95

RENCONTRES INTERNATIONALES DE TAMBOURIN
Samedi 14 et dimanche 15 novembre
Gymnases Pousaraque et Viguière

FESTIVAL DE THÉÂTRE
organisé par La Cabre d'Or
Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 novembre
Espace Pagnol

Sur les traces du passé agricole de Gignac-la-Nerthe

Chronique sur l'histoire du marché par Michel Méténier, historien.

La Révolution industrielle a atteint Gignac au XIXe siècle : le train va amener au village des revues agricoles techniques spécialisées, des semences, des engrais, des machines...; le canal d'arrosage dans les années 1880 apporte l'irrigation qui permet de pouvoir augmenter les surfaces cultivées donc les productions.

La coïncidence entre développement ferroviaire et multiplication des foires et marchés n'est alors pas fortuite dans toute la France. Gignac emboite le pas. Sur de vieux almanachs du département, on pouvait lire que la commune organisait sa foire annuelle. Or, les déclarations des conseils municipaux de juin 1861 et novembre 1866 sont nettes : la réalité est que la foire de Gignac n'existait pas. A-t-elle un jour existé ?

Les autorités décident alors d'en créer une *« pour faciliter les transactions commerciales... tant dans l'intérêt des industriels de la commune que dans l'intérêt des propriétaires eux-mêmes » (conseil municipal du 11 novembre 1866). Sa majesté l'empereur Napoléon III confirme le voeu des édiles par un décret impérial : la foire de Gignac voit le jour le 19 novembre 1867. Le succès fut-il au rendez-vous ? On peut en douter. Lorsque le préfet envoie à Joseph Marcel Gouiran (maire de la commune de 1881 à 1888) une lettre lui demandant si une foire envisagée en mai à Marseille ne risquait pas de porter préjudice à celle de Gignac, la réponse du maire fut claire : il ne peut qu'acquiescer à la proposition marseillaise et qui plus est, sans soulever d'opposition « vu le peu de commerçants qui nous honorent de leur présence et le petit nombre d'affaires traitées à la foire de Gignac »* (conseil municipal du 6 septembre 1885). La foire de la commune vivote et finira par disparaître.

Restait le marché hebdomadaire local, à la mesure de la commune. Il était loin d'être régulier, davantage saisonnier, fréquenté par nos agriculteurs, des petits producteurs occasionnels et des marchands ambulants. Un arrêté municipal, celui du 13 février 1869, nous renseigne quelque peu : les marchands forains avaient fait de la place de l'église leur lieu de rendez-vous et de marché. Or, l'étalage des marchandises encombrait et gênait certains paroissiens. Le vente des objets nuisait au respect des cérémonies cultuelles. Aussi, la municipalité de Delphin Bourrelly (1865-1870) décida-t-elle que la place de l'église devait toujours rester libre et que l'étalage et la vente des marchandises se feraient sur la place de l'hôtel de ville et sur la place de l'école des filles. Cet arrêté doit-il faire penser que le marché gignacais était important et que le nombre de marchands débordait jusqu'aux portes du saint lieu? Ou que seulement la place de l'église était vraiment minuscule pour les quelques marchands qui troublaient le recueillement ?

Une autre récrimination verra le jour soixante ans plus tard au cours du conseil municipal du 17 avril 1932 : *« Sur réclamation du commerce local, il serait équitable de fixer un droit de place pour les marchands forains qui s'installent ».* Guerre commerciale ancienne qui aboutira à un droit d'installation pour les forains de 2 F le mètre carré, que le garde champêtre se chargera d'encaisser. Il semblerait donc que le marché de Gignac avait du succès.

MAJORITÉ

METROPOLY

La loi NOTRe a été votée le 7 août, la Métropole Aix - Marseille est prévue au 1er janvier 2016. Les conditions dans lesquelles sa mise en place se fait sans moyens financiers véritables, inquiètent les communes. Le 19 septembre nous étions aux cotés du maire pour défendre notre commune asphyxiée financièrement par les prélèvements de l'Etat au moment où nos finances se redressent. Avec 30 % de moins, c'est moins 28 milliards pour les collectivités locales, moins 11 milliards pour les communes. La mal nommée « dotation » (DGF), les rythmes scolaires, les pénalités SRU sur le logement social, représentent des centaines de milliers d'euros en moins. C'est du moins pour le service public et ses agents. C'est un mauvais calcul pour l'économie ! La part d'endettement des communes ne représente que 5% dans la dette publique de l'Etat. Moins 10% d'investissements publics pour les collectivités, c'est - 0,2% de croissance, 70 000 emplois menacés. Contre l'austérité, l'espoir se lève avec un front élargi aux Verts à gauche, un rassemblement de tous ceux qui veulent y mettre un terme. C'est le sens de la liste Camard - Coppola aux élections régionales.

Alain CROCE

Adjoint, Président du groupe "Gignac J'y Vis"
http://alaincroce.blogspirit.com/

TOUTE NOTRE ÉNERGIE POUR LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION

Si austérité rime avec morosité, à Gignac-la-Nerthe, ténacité rime avec volonté et notre majorité municipale est, plus que jamais, déterminée à déployer toute son énergie pour préserver le bien-être de la population et stimuler l'envie de vivre à Gignac. Faire face aux conséquences induites par les contraintes imposées par l'Etat s'impose au quotidien. Urbanisation, travaux incontournables, circulation, développement économique, sécurité, service public, sont tous des dossiers sensibles et importants qui nécessitent réflexions, anticipation et aussi concertations avec les acteurs et/ou partenaires concernés. La tâche n'est pas facile et certainement plus ardue que la critique; certes il y a des choix à faire et nous continuerons d'œuvrer pour retenir les meilleurs. Notre avenir et surtout celui de nos enfants en dépend. Leur épanouissement reste une priorité et les photos du Vivournet témoignent in fine de la qualité de nos ambitions déclinées dans nos projets pour la ville.

Josette ACHHAB

Présidente du groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

BOOSTER L'ACTIVITÉ DES COMMERCES ET DU MARCHÉ, C'ÉTAIT PROMESSE ÉLECTORALE !

Fermés : la boulangerie de Laure, les épiceries, bientôt les bars rue de la République suite à leurs rachats. Le commerce à Gignac est moribond ! M. le Maire annonce de nouveaux magasins dans les futurs immeubles de Pucetti. Son idée, y transférer les commerces du centre-ville en…. 2018 ?
Mais, est-ce les soutenir que de ne pas les écouter, changer les sens de circulation précipitant la fermeture du « feu de bois » ? Déplacer le marché, un fiasco malgré nos alertes !!!
Le casino, la boucherie de la République en passe de fermer également, la boulangerie ne fournira plus les cantines scolaires, éjectée du circuit ? Le loto des commerçants, énorme succès avec 900 personnes, gros lot une voiture, s'est vu refuser le gymnase suite à tensions avec le Président de l'ACG qui me demandera un gymnase ailleurs qu'à Gignac et déclarera : je ne suis pas un pantin, pas de loto à Gignac, parole de Président ! Véritable main mise sur la ville !!! Drôle de soutien !!

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06 29 20 47 52

L'EUROPE RESTERA T'ELLE EUROPÉENNE ?

La question est plus que jamais d'actualité. Depuis plus de 40 ans, le Front National dénonce l'abandon de notre souveraineté aux technocrates de Bruxelles, une politique migratoire ruineuse qui détruit progressivement la culture et les valeurs de la France. Aujourd'hui tout s'accélère...
Les élections régionales sont proches et notre excellente candidate Marion Maréchal-Le Pen a toutes les chances de gagner en PACA. Nous comptons sur chacun de vous pour nous aider dans cette grande reconquête de notre nation, libre des dictats Europeistes.
Au niveau local, dans notre groupe, Laure Chevalier va remplacer Mr Pessant, qui affaibli par une maladie, ne veut plus assurer son mandat. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement, sa gentillesse et ses compétences seront utiles aux Gignacais dans les années à venir.
La présence de Laure Chevalier va renforcer la légitimité du FN, car elle sera la seule élue au sein du conseil municipal à avoir regroupé sur son nom plus de 54% des voix des Gignacais lors du dernier scrutin départemental…

Xavier TRUBERT, pour le groupe FRONT NATIONAL

www.rbm-gignac-la-nerthe.fr

WEEK-END MAGIQUE

Samedi 14 novembre

à 20h30

Gala de magie et d'illusions

10€ l'entrée

Dimanche 15 novembre

à 15h

Spectacle de magie jeune public

10€ l'entrée

Nouveauté : samedi de 15h à 17h, ateliers d'initiation à la magie et démonstrations de close-up (magie de proximité)
Inscriptions sur place, **2€ par atelier**

Espace Pagnol

ville de Gignac-la-Nerthe